

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 novembre 2014

DÉLIMITATION DES RÉGIONS ET MODIFICATION DU CALENDRIER ÉLECTORAL - (N°
2331)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CL58

présenté par
M. Bleunven et M. Le Roch

ARTICLE 2

Supprimer l'alinéa 11.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence.